

<http://ugtg.org/spip.php?article725>



Lanmè Gwadeloup sé tan nou : témoignage.

- Actualité -



Date de mise en ligne mardi 3 février 2009

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Je m'appelle Dominique LEBEAU-Franc j'ai 35 ans et j'habite dans la commune de Sainte Anne en Gwadeloupe. Ce que je viens de lire me donne froid dans le dos, car cela se passe déjà en Gwadeloupe . Je vais vous raconter deux expériences que j'ai vécu et que je souhaite dénoncer, et porté a la connaissance de tous aujourd'hui.

Je pratique depuis 15 ans de la chasse sous marine en loisir, j'ai passé mon permis bateau et me suis déclaré au affaires maritimes afin de pouvoir profiter de mon loisir dans un cadre légal.

1) Première Expérience

Il y a de cela 5 mois a peu près, je suis partie plonger du côté de la plage de caravelle a Sainte-Anne comme je le fait depuis 15 ans, quand je suis arrivé, j'ai remarqué la présence d'un bateau accoster sur le quai et qui apparemment propose des prestations de découverte sous marine au touriste. Je précise qu'il pourrait faire comme tous les professionnels qui font la même chose, partir avec ses clients en bateau sur un site au large.

Quand je me suis mis a l'eau j'ai vu un petit zodiac arriver du côté du gros bateau et au bout d'une quinzaine est reparti. Moi j'étais encore loin du bateau et je commençai à pêcher tranquillement, une fois arrive a cote du ponton deux ouvriers antillais qui travaillaient là m'ont appelé pour venir leur récupérer une de leur pince qui était tombée dans l'eau.

Je me suis rapproché du ponton pour leur récupérer l'instrument, et nous sommes resté 5 minutes à discuter et je leur ai dit que je péchais du poisson et du Chatou, et c'est là qu'ils m'ont dit que le propriétaire du bateau avait un instant auparavant demander avec insistance au pêcheur qui était arrivé avec le zodiac de s'en aller. Quand le propriétaire du bateau (qui était de race blanche) m'a vu dans l'eau il a commencé à faire de grands gestes depuis le ponton de son bateau me demandant de m'éloigner car la pêche était interdite dans la zone.

Connaissant ce qui venait de se passer, je me suis insurgé sur le fait qu'il me demandait de m'éloigner alors qu'il n'y a aucun arrêté préfectoral interdisant la chasse sous marine à la caravelle et que cela n'était vrai que dans les réserves naturelles que je respectais, et que s'il continuait a m'emmerder j'aurai avec le nom de son bateau déposer une plainte aux affaires maritimes.

Il s'est un petit peu calmé, puis a repris de plus belle en me disant qu'il y avait des bouées qui délimitaient une zone de baignades, ce qui était complètement faux car c'étaient des bouées qui étaient installées pour le passage des scooters des mers, en fait c'est un chenal traversier qui permet aux scooters de sortir et rentrer sans risque de taper quelqu'un dans l'eau. Ensuite cette personne voyant que je connaissais mon sujet car j'ai mon permis bateau, avec le sourire m'a demandé gentiment si je ne pouvais aller pêcher plus loin en me faisant comprendre que ce qui était dans la mer lui appartenait , et moi je lui ai répondu gentiment de m'apporter l'arrêté préfectoral stipulant que l'on n'a pas le droit de chasser où je me trouvais et je lui ai aussi demandé de bien regarder ma bouée afin que la prochaine fois qu'il ne m'interrompt plus dans mon action de chasse.

Depuis cela je vais pêcher a caravelle quand je veux, et ce monsieur me regarde de son bateau sans mot dire ! Voilà la fin de mon histoire, ce que j'en tire comme conclusion, quand on connaît ses droits on peut se faire respecter. Mais vous allez dans mon deuxième exemple que ce n'est pas malheureusement toujours vrai.

2) Deuxième expérience

Lanmè Gwadeloup sé tan nou : témoignage.

Je me suis rendu a Jarry toujours pour pêcher, en face de la SARA cote ouest. Là il y a un îlet sur lequel il n'y a que des blancs békés qui y habitent .je ne sais qui leur a vendu notre patrimoine mais bon ça c'est encore une autre affaire !!!! J'ai donc plongé et suis passé cote ouest de l'ilet et la grande fut ma surprise quand deux chiens se sont mis à aboyer de manière insistante alors que j'étais, je le précise dans l'eau, ensuite il y a une femme qui est sortie de sa maison en faisant de grands gestes comme pour me demander de m'éloigner de l'ilet. A ce moment là j'ai enlevé mon masque et je l'ai regardé droit dans les yeux afin de lui montrer mon incompréhension fasse à sa demande elle est donc rentrée chez elle et pendant que je remettais mon masque dans ma tête son mari est sorti de la maison et est venu jusqu'au bord de la falaise et en me regardant il a sorti son sexe et a pissé dans l'eau : oui, oui, il a pissé dans l'eau comme pour me montrer que la mer aussi lui appartenait .

Ma conclusion : Ils ont déjà pris toutes nos terres et maintenant ils veulent aussi nous priver de nos mers, bientôt si cela ne s'arrête pas on sera obliger d'acheter une bassine dans laquelle nous allons verser de l'eau et du sel afin de prendre un bain de mer, j'espère sincèrement qu'on en arrivera pas là.

C'est pour cela que je suis en train de préparer un dossier sur d'autres expériences que j'ai eu et que souhaite porter à la connaissance de tous. je soutient le mouvement a 1000% car la cause est juste, et je demande a tous guadeloupéens de prendre conscience de cela , car moi je suis devenu un neg mawon libre de tous ce système colonialiste et mafieux que depuis le début du mouvement le 19 janvier 2009.et maintenant je suis un converti a cette cause que l'on se doit de défendre quoi qu'il arrive .

Merci a liyannag kot pwofitasyon qui nous a ouvert les yeux.

mèci en pil et foss pou nou tout